



Résultats de l'enquête sur la révision de la formation professionnelle initiale

L'organisation du monde du travail (OrTra) AgriAliForm coordonne et promeut la formation professionnelle agricole. Elle fixe entre autres les objectifs et les contenus de la formation dans ses différents métiers. Conformément à l'ordonnance de formation, l'actualité de la formation professionnelle initiale doit être examinée tous les cinq ans. L'OrTra AgriAliForm prépare actuellement la révision de la formation initiale, prévue pour 2022/2023.

Lors d'un atelier en 2018, réunissant des représentants de tous les acteurs concernés, la branche a échangé de manière animée, visionnaire et constructive sur les besoins du champ professionnel de l'agriculture en 2030. Sur la base de ces résultats, l'OrTra a mené une enquête auprès de ses organisations membres à la fin de 2019. Les réponses constituent la base de l'action future.

Une première évaluation a été réalisée. Sur de nombreux points, les opinions ne sont pas très éloignées, les organisations membres partagent le même avis sur les éléments suivants :

- Les titulaires d'un CFC devraient être capables de conduire une entreprise et de la gérer de manière indépendante avec un certain soutien.
- La formation initiale doit dispenser avant tout des compétences en techniques de production.
- Il faut poser les bases de la compréhension des mécanismes du marché et de l'esprit d'entreprise.
- Le CFC doit continuer de donner droit aux paiements directs, les permis de traiter et de conduite des engins de manutention doivent faire partie intégrante de la formation.
- Pour les exploitations à temps partiel également, une formation solide et adaptée aux structures est nécessaire.
- L'écologie et la durabilité sont considérées comme importantes, ces sujets doivent être intégrés dans toutes les matières, durant les cours et dans l'entreprise.

Voilà pour le consensus. Mais la question cruciale est la suivante : Ces objectifs peuvent-ils être atteints en trois ans ou la formation initiale doit-elle être étendue à quatre ans ? Le champ professionnel de l'agriculture est très vaste, et les avis divergent donc sur cette question en fonction des conditions régionales, géographiques et structurelles.

Il est essentiel que la formation réponde aux besoins du marché du travail. Comme il n'y a pas de majorité nette en faveur de l'apprentissage en trois ou en quatre ans dans le cas du métier Agriculteur/Agricultrice, on examine si les deux durées pourraient constituer une solution : deux métiers différents, avec un apprentissage en trois ans et un en quatre ans.

Pour nous aider dans cette décision, les profils de qualification des deux professions sont actuellement en cours d'élaboration. Nous pourrions ainsi voir s'ils diffèrent suffisamment pour positionner clairement deux CFC dans le paysage de la formation professionnelle agricole. Par ailleurs, il faudra répondre à toute une série d'autres questions dans les mois à venir.

Une chose est déjà certaine aujourd'hui : La profession d'agropaticien AFP sera maintenue, avec une formation en deux ans. Il existe une demande sur le marché du travail.



L'OrTra AgriAliForm regroupe 10 organisations du champ professionnel de l'agriculture et du monde du cheval, qui s'engagent dans la formation initiale et supérieure. L'OrTra assume ses tâches en sa qualité de partenaire. Elle remplit ainsi l'objectif "La formation professionnelle est une tâche commune de la Confédération, des cantons et des organisations du monde du travail, c'est-à-dire l'économie". L'OrTra AgriAliForm est l'interlocutrice pour toutes les questions concernant la formation professionnelle de base et supérieure en Suisse

Questions :

Petra Sieghart, secrétariat OrTra AgriAliForm, 056 462 54 31

Loïc Bardet, président OrTra AgriAliForm, 021 614 04 73